



Assurance - Soins Dentaires

2ième partie

Année 2002 - Numéro 9

Les traitements dentaires étant généralement très coûteux et facultatifs, beaucoup de gens négligent ces traitements, ils ne sont pas effectués régulièrement lorsqu'il n'y a pas d'assurance ou d'aide financière pour pallier à ces coûts.

Il faut donc noter une forte demande lors de l'établissement d'un régime, par conséquent la plupart des assureurs établissent un montant maximal de remboursement de garantie aux employés pour la première année du régime. Ces maximums, franchise incluse, se chiffrent à un maximum annuel remboursable de 50 % .



Les prestations seront donc, par ces faits, limitées pour le régime mais aussi pour chaque type de garantie tel que stipulé dans le tableau des prestations figurant dans la police. Je vous propose, afin de mieux comprendre, de lire le libellé de votre police le cas échéant.

Comme nous vous l'avons expliqué dans les articles précédents, en matière de calcul de la prime, la même méthode que l'assurance maladie s'applique aussi aux protections pour les soins dentaires. Seul, le facteur d'inflation et d'utilisation changera ce calcul (ex. facteur étant de 7 %, il faut donc prévoir 1.08\$ de frais pour chaque dollar de réclamation.

Le montant déterminé de la franchise sera selon les ententes, d'un montant de 25 \$, 50 \$ ou 100 \$ par exemple, soit par célibataire ou par famille. Ces franchises sont applicables pour une année civile conformément aux modalités du régime choisi.

La raison d'être de la franchise est d'éliminer les demandes de prestations pour des montants minimales durant une année civile et ainsi rembourser les prestations pour des actes professionnels dentaires plus importants dont les frais remboursables ont dépassés le montant de cette franchise.



DANS CE NUMÉRO :

- ☺ NIVEAU DE REMBOURSEMENT
- ☺ MAXIMUM ÉLIGIBLE
- ☺ RÉPARTITION EMPLOYEUR EMPLOYÉ



NIVEAU DE REMBOURSEMENT

NIVEAU DE REMBOURSEMENT	MAXIMUM ÉLIGIBLE
1) 100 % DES FRAIS	ILLIMITÉ
2) 80 A 100 % DES FRAIS	1 000 \$ à 2 000 \$ par an
3) 50 A 80 % DES FRAIS	1 000 \$ à 2000 \$ par an
4) 50%	1 000 \$ à 2000 \$ viager (à vie)

GROUPE ULTRA-VIE INC.

2550, boul. Daniel-Johnson
Bureau 800
Laval (Québec)
H7T 2L1
Tél: (450) 973-8003
1 800 973-1477
Télec: (450) 973-8007



Il faut aussi savoir que les maximums de remboursements par niveau de protection restent cumulatifs d'un niveau à l'autre, autrement dit dans l'exemple ci-haut, le maximum annuel remboursable serait de 2 000 \$ pour l'ensemble des niveaux 1, 2, et 3.

Nous retenons donc que le total remboursable par l'assureur sera de 2 000 \$ tout niveau confondu à l'exception du niveau 4 pour les traitements d'orthodontie qui lui, sera remboursé qu'une seule fois.

Nous ne pouvons parler de frais pour soins dentaires sans oublier les exclusions liées à ce type de couverture.

Plusieurs assurés sont souvent déçus quand ils reçoivent leurs remboursements souvent différents du montant payé au dentiste. Il faut savoir que les traitements doivent porter exclusivement sur des dents existantes. Afin d'éviter ses inconvénients, il serait plus sage pour l'assuré qu'il fasse une demande écrite à l'assureur sur le type de traitement que compte faire son dentiste en remettant à l'assureur un estimé des frais et traitements prévus. L'assuré saura donc avant d'entreprendre les traitements à quel remboursement il aura droit.

RÉPARTITION DE LA PRIME EMPLOYEUR-

Finalement, la prime pour ce type d'assurance est généralement payée à part égale entre l'employeur et l'employé et la portion de la prime payée par l'employeur est un revenu de salaire additionnel imposable sur le TP-4 de l'employé à la fin de l'année.

Nous n'insisterons jamais assez sur le fait qu'en matière de gestion du risque l'employeur se doit d'être alerte sur le type de protection retenu et de bien suivre son plan de rémunération avant d'offrir tout avantage en matière d'assurance.

Pour en savoir plus à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter au numéro de téléphone indiqué plus haut et nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Votre police d'assurance collective vient à échéance bientôt? Appelez-nous et nous ferons une analyse exhaustive de celle-ci et nous vous dirons quels avantages ou types de protections vous avez réellement besoin.



LES SOINS DENTAIRES
... ESSENTIELS